L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 9 AVRIL 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN 9 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. F. Morphy, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins,—machines, etc.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane,—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres,—lingerie, "notions", rubans, cravattes, parapluies et parasols de dames et de demoiselles.

Placement de fonds avantageux.—Succession de Jacques Tibijer, de dame Claude Tibier & als.—SAMEDI 10 avril 1875, il sera vendu par le ministère de S. Gaudault, encanteur, à la Bourse des Négociants & Encanteurs, rue Royale pour effectuer un partage.—Les propriétés des susdites successions.

Nous croyons devoir appeler l'attention des personnes qui désirent faire des placements convenables, tant sur la position avantageuse des propriétés de ces successions que sur le revenu assuré qui leur est offert. Le magasin Rouge No 1, sur la Levée, est une des positions exceptionnelles, se trouvant entre le Marché Français, le marché aux légumes et touchant presque au Marché Bazar. Les deux autres propriétés forment deux encoignures; pour plus de détails se référer aux plans maintenant à la Bourse.

Rappelons aux personnes qui peuvent acheter que le moment de la réduction des évaluations et de la taxe extravagante est très prochain: ces lois vont être rappelées, et la propriété foncière est le seul placement assuré à ceux qui voudront investir leurs capitaux convenablement.

Lots de terre pour tout le monde.—La grande vente de 800 lots de terre vacants dans les 10 acres de la propriété des magasins à tabac, situés sur l'Avenue de Pologne du 3e district aura lieu samedi prochain 10 du courant à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale. Cette propriété est à la jonction de trois des nos chemins de fer de ville. La terre en est la plus élevée du voisinage ayant servi pendant plus de 30 ans à tous les animaux de la plaine. Il n'y a pas près de la ville de localité meilleure pour les jardiniers, les laitiers et les petites résidences. La vente est positive sans aucune limite et à longs termes. Les encanteurs, MM. Hoey & O'Connor, No 17 Exchange Place (petite rue de la Bourse) sont prêts à fournir des plans lithographiés à tous ceux qui en demanderont. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Vendredi 9 avril 1875.

St. Charles—La Grande Duchesse.

Académie—Grande combinaison de Bremond.

Un nouveau législateur.

Nous eussions compris que M. Hawkins eût accordé une injonction contre les soi-disant bills d'allocations promulgués par M. Kellogg. L'injonction pouvait facilement être basée sur l'illégalité flagrante à tous les points de vue de ces deux bills. Mais ce qui nous paraît inadmissible, c'est la prétention de ce juge de refaire le bill à sa convenance en supprimant telles ou telles allocations et en en réduisant d'autres.

C'est là un procédé complètement nouveau en matière de législation et il semble que nous ne soyons jamais au bout de nos étonnements à propos des manières de faire de nos radicaux.

Un juge peut déclarer une loi ou une disposition de loi inconstitutionnelle ou nulle, mais quant à refaire la loi ou la disposition, c'est là une attribution qui n'a jamais été accordée au pouvoir judiciaire.

Si les allocations contenues dans les bills frappés d'injonction, ont dépassé le chiffre du revenu et violé ainsi une disposition constitutionnelle, les bills peuvent être déclarés nuls dans leur ensemble, mais il n'appartient pas à M. Hawkins de faire un triage arbitraire dans les allocations et d'admettre les unes pour écarter les autres ou de réduire, d'un chiffre également arbitraire, celles qu'il lui convient de désigner.

En agissant ainsi le juge Hawkins se constitue législateur de son autorité privée. Il fait une chose aussi monstrueuse que la fabrication et la promulgation des deux bills ont été.

Nous n'avons pas à examiner en détail les réductions opérées par lui, car l'objection au procédé employé nous paraît insurmontable.

Les deux Chambres, présidées par Antoine et Hahn, n'ont pu se mettre d'accord sur un bill d'allocations et ont voté chacune un bill différent. On a voulu obvier à cet inconvénient, et voici les diverses tentatives qui ont été faites pour fabriquer un bill d'allocations.

1. Antoine et Hahn ont fait faire par leurs greffiers un bill sur lequel ils se sont mis d'accord et qu'ils ont signé et envoyé à Kellogg.

2. Kellogg a envoyé le bill Antoine-Hahn à Clinton qui l'a rendu après examen, mais dans l'un ou l'autre des deux bureaux, ou peut-être en route, douze pages du texte ont été remplacées par douze nouvelles pages, et le bill ainsi altéré a été promulgué.

3. Après la promulgation d'Antoine et de Hahn, Kellogg s'est mis d'accord avec eux et a retenu un autre bill qu'il a promulgué également. Et de trois.

4. Enfin le juge Hawkins vient de refaire pour la quatrième fois, le bill d'allocations à sa guise, avec autant de droit que ses prédécesseurs.

A qui le tour de faire une cinquième épreuve?

Est-ce que la Législature reconstruite n'aura pas un mot à dire à ce sujet?

Abolition du service secret de la police.

Le Bureau métropolitain vient d'abolir le département du service secret de la police. C'est le cas de dire: "quand donc abolira-t-on le Bureau métropolitain?"

Il est un fait notoire, c'est que les 500 watchmen qui patrouillent les rues en frappant les dalles de leurs bâtons ne servent absolument qu'à arrêter des ivrognes des deux sexes et ne rendent aucun service pour la protection des existences et des propriétés.

Les pickpockets, les garrotteurs et les voleurs de nuit ne s'inquiètent nullement des watchmen dont ils peuvent facilement déjouer la vigilance.

Cinquante agents secrets fidèles, bien rétribués, rendraient plus de services pour débarrasser la ville des voleurs de tout genre que mille watchmen. Il y a longtemps que nous avons demandé le remplacement des watchmen avec uniformes et bâtons par des patrouilles de deux ou trois agents vêtus en civils et à chaussures silencieuses, et l'augmentation du corps de la police secrète.

Si le département qui vient d'être supprimé si cavalièrement, ne donnait pas satisfaction, il fallait le réorganiser. Mais l'abolir, c'est livrer la ville et ses habitants à la merci des exploiteurs de jour et de nuit sans aucune protection.

Nous voyons là une raison de plus pour demander à la législature l'abolition de la police métropolitaine et une loi qui rende au maire le droit d'organiser et de contrôler la police urbaine. Nous sommes convaincu que M. Leeds saurait établir une police qui ferait bientôt fuir tous les malfaiteurs et fermer tous les établissements où tant de gens vont se faire dévaliser, établissements qui sont une cause si funeste de démoralisation.

PROFITEZ DU BON MARCHÉ.—Meubles de salon, meubles de chambre à coucher, meubles de salle à manger, meubles simples mais solides, meubles de luxe, meubles de tout genre, enfin, tout ce qu'offre à sa clientèle et au public, M. Hubbard, coin Remparts et Perdido, et à des prix qui DÉFIENT LA CONCURRENCE. M. Hubbard veut, en effet, se retirer des affaires et pour écouler promptement son vaste assortiment, il a réduit ses prix d'une manière étonnante.

$75,000.
$75,000.
$75,000.
Samedi prochain $75 000 seront distribués
Au grand tirage de
La Loterie de la Louisiane.
440 chances
Gros Lots, $20,000 $30,000.

LE SHREVEPORT TIMES.—Ce journal annonce dans son numéro du 6 avril qu'il sera désormais publié par une société par actions, composée de propriétaires fonciers et d'hommes d'affaires. MM. Battle et Hearsey restent les rédacteurs du journal et en contrôleront la politique, M. Leonard restera chargé de l'administration.

NEW-ORLEANS MONTHLY REVIEW.—Nous avons reçu le numéro de mars de cette publication, dont l'éditeur et le propriétaire est le professeur Daniel K. Whittaker. Nous y remarquons le premier article "Progrès de l'absolutisme dans les Etats-Unis" dans lequel l'écrivain traite en penseur un sujet d'actualité qui préoccupe tous les esprits sérieux. Ce numéro contient un choix varié d'articles littéraires ou critiques et plusieurs jolies poésies. Nous signalerons particulièrement un article sur l'étude des langues et un autre sur l'Eglise et la Science. Nous ne saurions trop encourager les amateurs de littérature à soutenir cette revue qui est la seule publiée dans le Sud.

ANALYSE DE LA LOI MILITAIRE DU 27 JUILLET 1872.

AU POINT DE VUE DES PÉNALITÉS.

Le travail suivant que monsieur le Consul de France a bien voulu nous communiquer, complète les informations que nous avons déjà données sur le service militaire en France.

Tout Français ayant plus de vingt ans et moins de quarante ans doit le service Militaire,
Soit dans l'armée active,
Soit dans la réserve de l'armée active,
Soit dans l'armée territoriale,
Soit dans la réserve de l'armée territoriale.

TOUT FRANÇAIS ENTRE VINGT ET QUARANTE ANS, SANS AUCUNE ESPÈCE D'EXCEPTION POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, DOIT SE FAIRE INSCRIRE SUR LE REGISTRE AD HOC TENU AU CONSULAT LE PLUS VOISIN DE SA RÉSIDENCE.

Quiconque ne se fait pas inscrire est déféré aux Tribunaux ordinaires, et puni d'une amende de dix francs à deux cents francs; il peut, en outre, être condamné à un emprisonnement de quinze jours à trois mois.

En temps de guerre la peine est double.

Toute fraude ou manœuvre par suite de laquelle un jeune homme a été omis sur les tableaux de recensement ou de tirage est punie d'un emprisonnement d'un mois à un an.

Les auteurs ou complices sont punis des mêmes peines.

Tout homme qui, ayant reçu un ordre de route, ne se rend pas à sa destination dans les délais fixés, est puni, sauf le cas où il peut présenter une excuse valable, d'un mois à un an de prison en temps de paix et de deux à cinq ans en temps de guerre. Dans ce dernier cas, à l'expiration de sa peine, il est envoyé dans une compagnie de discipline.

En temps de guerre les noms des insoumis sont affichés dans toutes les Communes du Canton de leur domicile.

Quiconque a recélé ou pris à son service un insoumis, ou favorisé son évasion, empêché ou retardé le départ d'un jeune soldat est puni de vingt à deux cents francs d'amende, et d'un emprisonnement qui peut aller jusqu'à six mois.

Ne comptent pas pour les années de service militaire, le temps passé en prison en vertu d'un jugement.

Le Consul refusera désormais sa protection à tout français qui ne se sera pas conformé aux prescriptions de la Loi Militaire.

LES SOUVENIRS DE LA GUERRE DE SÉCESSION.—Que de pensées ne soulève pas dans l'esprit la statistique suivante des tombes de soldats fédéraux empruntée à un article du *Herald*, statistique qui ne comprend pas des cadavres restés dans les plaines, les vallées et les forêts où la lutte s'est poursuivie pendant quatre ans!

Les adjudicataires des marchés pour la pose des pierres tumulaires poussent les travaux aussi vite que possible, et l'on pense que toute l'entreprise sera terminée vers le 1er novembre prochain. Dans le cimetière de la Nouvelle-Orléans, il a été placé environ 12,000 pierres; à Bâton Rouge, 2,500; Natchez, 3,000; à Vicksburg, 6,000, à Brownsville, 2,000, à Port Hudson, 3,000. Il reste environ 8,000 à placer à Vicksburg. Le nombre total des pierres élevées dans les cimetières nationaux sera d'environ 275,000, dont 105,000 sur des tombes de morts inconnus. Elles seront toutes de marbre, excepté celles de Fredericksburg, qui seront en granit.

LA DESTRUCTION DES GELINOTTES.—Nous avons encore beaucoup de poules de prairies ou gelinottes dans les Attakapas ou au Texas, mais il paraît que dans l'Ouest on les détruit rapidement. Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Un correspondant d'un journal de l'Ouest parlant de la presque entière destruction de la poule de prairie dans l'Illinois et dans d'autres Etats, d'où elle est exportée en Europe par centaines de tonneaux et vendue sur les marchés de l'Angleterre à un moindre prix que les volailles de ce dernier pays, signale un fait important qui n'est pas généralement connu:

La poule de prairie, dit-il, est aussi utile en détruisant les sauterelles, que le moineau anglais l'a été en dévorant les myriades de vers dont on déplorait les ravages avant l'arrivée de ces petits immigrants. Il ne peut y avoir de doute que le massacre général de la poule de prairie, dans les Etats de l'Ouest, n'ait eu pour effet de laisser les sauterelles se propager d'une manière alarmante durant ces dernières années.

L'association de New-York pour la protection du gibier a attiré l'attention des autorités, sur l'immense nombre de poulets de prairie expédié vers cette ville, et destinés à l'exportation européenne. Cette association est impuissante à saisir le gibier venant d'autres Etats en transit, et partant, incapable d'en empêcher la destruction; mais elle en appelle aux sociétés protectrices d'autres Etats. Si les résidents de ceux de l'Ouest daignaient seulement considérer qu'en protégeant la poule de prairie, ils font plus qu'arrêter l'extinction finale d'un noble oiseau d'Amérique, puisqu'ils aident à diminuer et peut être à faire cesser les terribles visites des sauterelles, ils prendraient à cette fin des mesures plus efficaces.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé, au dépôt de thé rue du Camp 5.

Transigez avec la pauvreté
En achetant un billet de $10
Au tirage de samedi, 10 avril,
De la Loterie de la Louisiane
Vous pouvez gagner $20,000,
Vous pouvez gagner $10,000
Vous pouvez gagner un des 440 lots
S'élevant en tout à $75,000.
Donc, essayez votre chance
Et tentez la fortune

La maison P. Bassetti, rue Peters, près Poydras, reçoit en ce moment, de Gênes et de Marseille, du vin "Bandol," de Bethfort, des macaroni, vermicelli et pâtes assorties.

—L'anniversaire de la naissance du roi Victor Emmanuel et de son fils aîné, qui tombe pour les deux princes à la date du 14 mars, a été célébré dans toute l'Italie avec beaucoup d'entrain et de cordialité. A Naples, où la musique de la garde nationale donnait un concert sous les fenêtres du roi, celui-ci s'est présenté au balcon et a été acclamé par la foule. Il en a été de même à Rome pour le prince Humbert lorsque, entouré d'un brillant état-major il a passé en revue les troupes et les gardes nationales de la capitale. Enfin, à Milan et à Venise les archevêques, malgré l'excommunication, ont chanté des *Te Deum* dans leurs cathédrales.

A la revue passée à Rome par le prince Humbert, à cette occasion, M. de Keudell, ministre d'Allemagne, s'est joint avec une certaine affectation au cortège, en uniforme de colonel de cuirassiers de la garde, outre l'attaché militaire de la légation. Cela a été très remarqué.

—On lit dans la *France*, du 20:

Nous avons donné hier de nombreux détails sur une agression dont M. Paul de Cassagnac aurait été l'objet de la part de Mme Olga de Janina.

M. de Cassagnac nous fait dire que notre relation est absolument erronée, et qu'aucun fait de ce genre ne s'est produit au café de la Paix, ni ailleurs.

—La *Belle Hélène*, traduite en turc, a été représentée à Constantinople par une troupe arménienne. La réussite des exécutants a été complète et le succès très franc. Il ne reste plus qu'à jouer cette pièce, désormais fameuse, sur l'emplacement des ruines de Troie.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain, samedi, il n'y aura pas de matinée.

On avait annoncé le bénéfice de M. Gadilhe pour samedi; mais d'après les renseignements qui nous parviennent, c'est celui de M. Méric qui doit avoir lieu demain. On donnera *Dom Sébastien*, et M. Méric remplira le rôle du *Camoens*. Cet excellent artiste se recommande trop de lui-même, pour qu'il soit nécessaire de solliciter les sympathies du public en sa faveur. Contentons-nous de rappeler qu'il se montre, dans le personnage du *Camoens*, acteur et chanteur aussi distingué que dans celui de *Rigoletto*.

A l'étude *Hamlet*.

THÉATRE ST. CHARLES.—Décidément l'opéra-bouffe fait fortune au Théâtre St. Charles et l'exploitation de ce genre de pièces est la plus fameuse idée qu'on ait jamais eue. Il y avait foule hier, il y aura foule ce soir, et ce qui rend la chose certaine, c'est la représentation annoncée de la "Grande Duchesse" qui a toujours produit son effet sur tous les théâtres du monde. A ce soir donc un autre grand succès de la troupe comique Anglaise dont Miss Soldene est l'étoile.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—L'Académie est le théâtre du fou rire et l'on peut dire que toutes les semaines y sont des semaines de gaîté, sans que l'une puisse être jalouse de l'autre, car toutes se valent. La Grande Combinaison Bremond fait pourtant exception à la règle en ce moment. Elle offre au public une troupe d'artistes extraordinaires et tous éminents dans les caractères qui les distinguent. L'Académie, sous la direction de M. Bidwell, fera toujours la consolation des uns et les délices des autres. Quand on a devant soi le jeu, les gestes et la physionomie des acteurs de la combinaison Bremond, on oublie toutes les tribulations du monde et l'on s'amuse de gaîté de cœur et franchement.

LE CONCERT DES SERVANTES DES PAUVRES.—Nous avons dit que le programme de ce concert matinée qui doit être donné dimanche dans la salle Grunewahl, par les artistes de l'Opéra, serait vendu dans la salle au prix modique de cinq cents, par les demoiselles du comité de réception. Nous pensons que pour donner plus d'attrait à cette vente, un jeune poète louisianais a promis une pièce de vers dédiée aux Servantes des Pauvres et qui sera imprimée en tête du programme, lequel sera par lui-même très attrayant par l'heureux choix des morceaux.

SOIRÉE MUSICALE.—La soirée musicale que donne aujourd'hui à la salle Grunewald le jeune pianiste Gustave Dausin, âgé de 11 ans, aura lieu avec le concours de MM. C. Haasé et A. Haasé, violonistes, de Mlle Haasé, pianiste, de mesdemoiselles Wagner et E. Dablesteen, et de M. Météyé. Le prix d'entrée est d'une piastre et pour les enfants de 50 cents.

LA CONFÉRENCE DU MÈTRE.

Nous lisons dans l'*Echo universel* de Paris à propos de la conférence du mètre, à laquelle les Etats-Unis se sont fait représenter par M. Washburne:

"On sait qu'une conférence diplomatique a été appelée à Paris pour poser les bases d'une convention internationale relative à l'application du système métrique décimal, et qu'elle a commencé ses travaux le 1er mars, sous la présidence de M. le duc Decazes. Disons quel est le but de cette conférence:

"A la suite des diverses expositions internationales qui ont eu lieu depuis 1851, notamment de celle de 1867, où figurait une collection des différents systèmes de poids et de mesures en usage dans tous les pays, le gouvernement français fut conduit à prendre l'initiative de la convocation d'une commission internationale, dont les membres étaient appelés à se concerter au sujet de la construction de prototypes du mètre et du kilogramme.

"Une trentaine de nations répondirent à cet appel, et dès 1870 la commission était constituée. Son objet principal était la confection de nouveaux étalons métriques.

"Cela a d'autant plus d'importance que le système métrique est aujourd'hui en usage dans plus de la moitié du monde civilisé. Il a été adopté, soit entièrement, soit partiellement, par tous les peuples de l'Europe, la Russie et les Etats scandinaves exceptés, par le Mexique, par l'Amérique du Sud et par l'Inde anglaise, qui comprend cent cinquante millions d'habitants. En Angleterre, son usage est légal depuis 1864 et diverses tentatives ont été faites au Parlement pour le rendre obligatoire.

"Aux Etats-Unis, on sent aussi très vivement les inconvénients d'un système de poids et mesures qui diffère de celui usité par la plupart des nations européennes. Aussi, comme en Angleterre, y a-t-on autorisé le système métrique, et il y a lieu de croire qu'il deviendra avec le temps le seul système légal. C'est là l'opinion de l'Académie américaine des sciences et des principaux corps savants des Etats-Unis auxquels le gouvernement a soumis la question."

Le concours des compositeurs typographes

Nous avons annoncé il y a quelque temps qu'on avait eu l'originale idée, à Washington, d'organiser un concours de compositeurs typographes. Deux prix, d'une certaine valeur, un composteur d'or et un composteur d'argent, devaient être remis aux lauréats. Ce concours vient d'avoir lieu dans les ateliers du principal journal de Washington. Une centaine de compositeurs y ont pris part. Le corps six avait été choisi. Le premier prix a été gagné par un ouvrier américain qui a levé 10,158 lettres en trois heures sans commettre une seule faute. Un jeune compositeur français a gagné le second prix; il avait levé dans cet espace de temps 9,986 lettres également sans erreur.

Ces résultats sont vraiment extraordinaires et dénotent une habileté peu commune. On estime, en effet, qu'un bon ouvrier peut, en une heure, lever 2,000 à 2,500 lettres.

—Une dépêche de Montevideo, transmise par Rio Janeiro le 1er avril, annonce que les chambres de l'Uruguay ont passé un décret suspendant le paiement de l'intérêt sur la dette publique et prescrivant le rachat de la dette par l'émission d'un nouveau papier-monnaie qui aura cours forcé.

Les représentants des gouvernements étrangers ont protesté contre ce décret, et la situation est considérée comme critique.

—M. Dufaure, ainsi qu'il l'avait promis, a fait remettre à la commission d'enquête sur l'élection de la Nièvre tout le dossier de la procédure dans l'affaire des comités de l'appel au peuple, ainsi que les rapports des procureurs généraux. Ces pièces sont au nombre de six cents.

—Mme Nilsson-Rouzeaud, a chanté, hier soir, au Grand Théâtre de Marseille. La salle était comble. Mme Nilsson a obtenu un grand succès. Le public l'a rappelée plusieurs fois. Elle partira prochainement pour Bruxelles.

☞ Si vous désirez la perfection en fait de café, achetez le tout grillé et moulu rue du Camp No 5.

Les gens heureux
Tireront des Lots
Au tirage du 10 avril
De la Loterie de la Louisiane
$70,000
440 Lots, 10,000 billets seulement.
Gros Lots, $20,000. Billet, $10 seulement
C'est la meilleure chance que vous aurez jamais eue.
Hâtez-vous d'en profiter.
Hâtez-vous d'en profiter.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

24.

LA CONSOMPTION, le fléau de la famille humaine, peut être arrêtée à son début et guérie d'une manière permanente.

Ravenswood, W. Virginie.
Dr. R. V. Pierce, N. Y.

Monsieur.—Depuis un an, je me sers de votre "Golden Medical Discovery". Je lui dois la vie après des années de souffrances. Je prenais votre remède depuis fort peu de temps, quand j'en éprouvai le bienfait. J'étais très mal alors; je ne pouvais rester assise que peu de temps; je souffrais beaucoup de la gorge; je devenais aveugle; j'avais une toux sèche et ressentais de fortes peines dans les poumons. J'ai pris douze bouteilles de la "Discovery" et je suis presque entièrement guérie.

KATE T. WARDNER.

Un fils de M. J. H. Mesenk, de Chatam Four Corners, N. Y., a été guéri de la consomption par la "Golden Medical Discovery" du Dr Pierce.—Ainsi parle M. C. B. Canfield, éditeur du *Chatam Courier*.

S. R. Eglar, droguiste de West Union, Ohio, écrit pour dire que la "Golden Medical Discovery" a effectué une cure merveilleuse de la consomption dans son voisinage.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

A l'Hôtel de Ville.

La pétition présentée au Conseil municipal à sa séance de mardi dernier, par quelques citoyens qui réclament la mise en vente des "Water Works" pour le compte de la ville, a été référée au comité spécial des administrateurs, qui ne s'en occupera, nous a-t-on dit, qu'après la session extraordinaire de la Législature.

M. Pilsbery, administrateur du département des finances, nous a fourni le tableau suivant des dépenses de la ville pour le trimestre commencé le 1er janvier et terminé le 31 mars de cette année. On verra, en le comparant au tableau des dépenses du premier trimestre de l'année dernière, que l'administration municipale a économisé $91,571 31.

Départements.	1874.	1875.
Améliorations	$165,695 19	$109,414 62
Water Works	33,107 93	25,494 69
Police	14,373 77	12,686 60
Commerce	7,271 74	7,471 44
Assessments	8,806 98	6,236 75
Finance	7,975 80	4,281 56
Comptes publics	5,848 65	4,353 78
Mairie	2,892 97	1,266 89
Hotel de Ville	1,920 00	1,199 66
Conseil municipal	706 15	705 98
Bills de taxes	9,364 33	8,319 05
Avocat de la ville	4,454 30	2,470 53
Eclairage	58,394 24	44,995 17
Dép. de l'incendie	41,789 60	42,180 00
Coroners	6,084 00	3,093 00
	$368,343 33	$276,772 02

On verra, cependant, que les dépenses de cette année dépassent celles de l'année dernière dans les départements suivants, qui ne sont pas sous le contrôle immédiat de l'administration de la ville:

	1874	1875
Justice criminelle	$44,595 64	50,274 35
Impression	1,668 50	1,861 00
Bureau de Santé	2,499 96	4,346 00
Frais de Cour	3,700 00	4,468 00
Soutien des orphel.	8,416 00	8,472 00
	$60,369 09	$69,418 00

L'administrateur du département de la police a reçu les retours des différents juges municipaux, comme suit:

Premier district—Juge Evans	$92 50
Second district—Juge Staes	25 00
Troisième district—Juge Long	25 00
Quatrième district—Juge Adams	66 00
Cinquième district—Juge McCormack	—
Total	$208 50

Cour de Circuit des Etats-Unis.

L'affaire de l'injonction demandée par John S. Anderson, un citoyen de l'Etat de New York, contre le Bureau d'Examen (Board of Audit) créé par la Législature panachée d'Antoine et de Hahn, a été appelée hier devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Woods.

M. Anderson était représenté par M. J. Q. A. Fellows, et le Bureau d'Examen par M. Alfred Shaw, ex-administrateur sous le régime Warmoth du département des comptes publics de la ville.

M. Shaw a mis en doute la juridiction de la cour, en déclarant qu'un juge fédéral ne pouvait pas s'immiscer dans les affaires d'une Législature d'Etat.

Il a parlé longuement sur ce sujet, suivi par M. Fellows qui a soutenu que son client avait le droit de demander une injonction et que le juge était autorisé à l'accorder.

Le juge Woods a pris le cas en considération.

Le greffier a annoncé que soixante et onze citoyens avaient été désignés par le sort pour faire partie du jury de la Cour de Circuit.

Voici les noms des jurés qui devront servir pendant le terme actuel de la Cour: V. A. Meilleur, William DeBuys, Emile Mary, M. Séjour, Jr., Henry C. Michel, Charles Ogilvie, William Bernard, Edward Zigg, E. Dussuau, Sr., Philip Draube, Charles Conckling, A. Grenan, James Rivey, Charles Stevenson, John E. Datillet, Robert King, J. S. Sauvinet, Auguste Pierre, Hyman Smith, Placide Manchebe, C. I. Stanton, J. B. Welsh, Frank Baumer, H. G. Dessar, Oscar Elmore, John L. Davis, John Burrows, John McLean, Henry Saunders, E. M. Smith, Lucien Dubec, J. Pettiway, Frank Alexander, C. Baumbach, Alcée Labat, E. H. Clark, Charles Duplantier, Octave Block, P. J. Leche, John de Blois, Florestan St. Cyr, M. B. Buisson, Jules Desalles, William Conn, Charles Randall, J. W. Robinson, August Dreden, Caliste Dupré, Edward Roberts, Joseph Diaz, James Scott, A. Heno, Anderson Clayton, J. D. Lainez, Victor Dupart, W. H. Duke, Eugène Rilleux, Emile Leviste, John Robinson, A. Saulet, Henry Ware, Edward T. Haskell, O. Boutin, J. E. Newman, Fred. Foelselman, M. J. Block, Andrew Cassard, James D. Edwards, Charles Dean, Hubert St. Armand, Ed. Courcelle, Louis Surlot, Octave Rigault.

Cour Criminelle Supérieure.

Le juge Braughn en donnant ses instructions aux membres du nouveau grand jury, a appelé leur attention sur le faux bill des allocations et leur a recommandé d'agir avec vigueur.

Les citoyens dont les noms suivent ont été choisis pour servir dans le petit jury: Francis Gurnly, T. L. Broussard, W. R. Brasselman, John L. Lathrop, Samuel Freeman, Florian Henry, James Furneaux, Green Curtis, John Albro, Malachi Fallen, William McNaghten, Joseph Baker, Henry Ollendorf, Chs. Betat, N. J. Otis, R. O. Elliot, Ch. Friedrich, J. Bellocq, George Engle, John Aughay, Alexander Colliot, V. A. Belanne, A. Fratt, E. Erwin, Georg Dille, Fernand Labatve, Antoine Doléac, George Dicks, William McAuliff, C. Glover, M. Jiloste, J. A. Frank, George H. McLin, Michael Lohr, G. P. Dupuis, Edward English, Xavier Morrell, Joseph Flanner, John Engelhart, Benjamin Criswell, Zach Buchmann, J. A. Bertin, P. Gallaher, Louis Adam, Alexander Brown, Henry Graham, Ernest Boutin, I. S. Grabel, Jacob Burkhardt, J. Almazor, Alcée Boutin, D. P. Boulé, Charles T. Frank, J. Callahan, George Lincoln, Peter Dudenhefler, Isaac Bell, W. L. Forester, Joseph Olivier, Octave Begue, Edward Gérard, M. N. Graham, Pierre André, P. Olivier, Joseph J. Alexander, Jules H. Draillet, Sebastian Stoop, William Gannon, Otto Oppermann, L. J. Holmes, Hypolite Guéringer, P. F. Fabre, James Connors, Miguel Cross, T. F. Haggerty, L. N. Olivier, J. W. Cumberland, F. Lebesque, Jacob Levy, James E. Clark, John F. Fisher.

Noyé accidentellement.

Un homme du nom de George Rélinger, natif de France et âgé de soixante-cinq ans, est tombé accidentellement dans le canal d'Orléans et s'est noyé. Le coroner a fait une enquête et le jury envoyé par lui a rendu un verdict de mort accidentelle.

Presqu'un incendie.

Vers dix heures et demie, avant hier soir, le feu a été découvert dans le toit de la maison sise au coin des rues Franklin et Dauphine, appartenant à Ryan et occupée par Rebecca Levy. Il a été éteint par la police et les dégâts sont insignifiants.

Un monstre d'ingratitude.

Un certain Henry Barnette, alias Battles, a été arrêté avant-hier, accusé d'avoir dépouillé son bienfaiteur, M. Albo, demeurant à la Mobile, qui l'avait recueilli dans la rue et qui l'avait nourri et hébergé.

Henry Barnette, qui n'est pas fort sur la reconnaissance, est parti, quand il a été bien repu et bien vêtu, emportant les bijoux et les vêtements de son bienfaiteur.

Le misérable sera conduit à Mobile pour être jugé.

TEMPERATURE.—8 avril 1875.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	66	30
12 M.	77	25
3 P. M.	79	26
6 P. M.	75	24

—Si cela continue, l'Académie ne manquera pas de candidats aux deux fauteuils de Jules Janin et de M. Guizot.

"Hier, elle a reçu, dit le *Journal des Débats*, communication de quatre lettres de candidatures; les deux premières de M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et de M. Charles de Mazade, rédacteur de la *Revue des Deux Mondes*, pour le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Guizot. La troisième lettre de candidature est de M. Gaston Boissier, professeur de poésie latine au collège de France, pour le fauteuil de M. Jules Janin; la quatrième, de M. Auguste Laugel, pour les deux fauteuils."

Avec MM. John Lemoinne, Charles Blanc et Jules Simon, le nombre des candidats aux élections du 29 avril est, donc de sept jusqu'à présent.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

62

La meilleure protection.—La meilleure sauvegarde contre les maladies épidémiques est une digestion entière et une fermeté de nerfs. C'est parce qu'elles assurent le jeu régulier des organes digestifs et fortifient le système nerveux, que les "Stomach Bitters" de Hostetter sont un préventif si souverain contre les influences qui déterminent les maladies intermittentes et celles qui affectent directement l'estomac et les boyaux. [illegible] ratif végétal.

Décédé hier soir, à l'âge de [illegible] BAPTISTE CASTAGNOLE, natif de [illegible] Italie. [illegible]

Bureaux du Mutual Aid [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS. 17......RUE DE CHARTRES......17
TAPIS—Wilton, Axminster, Velours, [illegible]
TOILES CIRÉES [illegible]
NATTES—de Chine [illegible]
STORES [illegible]
ÉTOFFES POUR MEUBLES [illegible]
BURLAPS—toiles cirées [illegible]
A vendre par [illegible]

Società di Mutua Beneficenza [illegible]

Gages. Gages. Gages.
Je prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez moi [illegible] réglés d'ici au 12 avril courant. Tout article forfait sera vendu [illegible]

Demande d'ouvrier Barbier.
Un ouvrier barbier trouvera [illegible] A. JUSTRABO.

Escargots! Escargots!
Escargots!
Venant de recevoir par le navire [illegible] venant de Marseille [illegible]

En débarquement
de la goëlette "Giuseppe Lanata" [illegible] et Marseille.
500 CAISSES macaroni, vermicelli, [illegible] 50 barriques vin "Bandol" [illegible] A vendre par [illegible] 76 & 78 rue Peters [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union [illegible]

Avis aux consignataires [illegible]

Avis.
Ma femme, ANNA BROWN, [illegible] PIERRE VIDRAU.

ST-JULIEN HOTEL,
Nos 4 & 6, WASHINGTON PLACE,
En face de New-York Hotel,
NEW YORK.
[illegible] TABLE FRANÇAISE.

Au Public.
Le grand tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane [illegible] MEDI PROCHAIN, 10 avril [illegible]
Seulement 10,000 numéros. Prix des billets, $10. [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
No 10 rue des Remparts, [illegible]

Second-cuisinier.
On demande, de suite, un jeune homme capable pour SECOND-CUISINIER [illegible]

Bureaux de Louisiana [illegible] WILLIAM HENDERSON.

La célèbre Mme Léonce
A l'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle [illegible] Rue Royale 191 [illegible]

Demande d'emploi.
Un français pouvant faire la cuisine [illegible]

Le "Morris European Express"
Est aujourd'hui [illegible]

Avis.
Tous porteurs de réclamations [illegible]

En débarquement
Du steamer Memphis, venant de Bordeaux [illegible]
3 barriques Vin Bandol [illegible]
A vendre par C. CAVAROC & SON.

A louer à bon marché.
La jolie résidence [illegible] Royale et St-Philippe [illegible]

Une nouvelle industrie louisianaise
Sous le titre [illegible]

MEUBLES

VENTE POSITIVE

POUR CLORE,

POUR CAUSE

—DE—

RETRAIT DU COMMERCE

—DU—

GRAND

—ET—

Beau Stock,

[illegible]

—DE—

JOSEPH B. HUBBARD

Au coin des rues

REMPARTS ET PERDIDO

Magnifiques

Meubles Sculptés

et

Meubles Ordinaires

de

Salons,

Salles à manger

et

Chambres à Coucher.

Il faut qu'il soit vendu

IMMÉDIATEMENT.

[illegible]

Aux prix les plus avantageux.

JOSEPH B. HUBBARD.

R. W. DUNBAR & SONS.
[illegible]
Spécialité de
SIROPS
DE FRUITS
[illegible]
CONSERVES,
[illegible]
Birds-Eye and Plantation
[illegible]

Si vous cherchez la perfection dans le
THÉ OU LE CAFÉ,
ALLEZ AU
Grand dépôt de Thé de la Chine
ET DU JAPON.
Rue du Camp [illegible]

MEUBLES.
R. M. & B. J.
MONTGOMERY,
Marchands de Meubles
[illegible]
MEUBLES.

ENGRAIS.
ENGRAIS!
ENGRAIS!
Engrais No 1
POUR CANNES A SUCRE
Engrais No 2
POUR LE COTON.
Engrais pour
Les Orangers et les autres
Arbres Fruitiers.
Fabriqué aux Abattoirs par
le Blood Fertilizing
Works.
ENGRAIS.
[illegible]
Substances Fertilisantes
[illegible]
BUREAUX,
37 North Peters Street.
BLOOD FERTILIZERS! BLOOD FERTILIZERS.

CIGARES, CIGARES,
Faits par Millions,
No 73, RUE DE CHARTRES.
[illegible]
F. HAEHNEL.

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
[illegible]
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Vor. MAIGNAN,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
[illegible]
23 et 25 - - - Rue Bienville - - - 23 et 25
NOUVELLE-ORLEANS.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. PIERRE CHARITE, [illegible]
A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
8 SOUTH WILLIAM ST., New York. [illegible] New Orleans.

TRANSFERT
Du No 129 rue du Canal au grand entrepôt de
GRUNEWALD HALL,
[illegible]
de tout mon stock de musique, d'instruments de musique, de Pianos et d'Orgues.
[illegible]
LOUIS GRUNEWALD.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane
[illegible]

MAISON
J. GALINIER,
[illegible]
OUVERTURE
Des marchandises de modes, de Printemps et d'Été.
[illegible]

Collége Commercial de Dolbear.
[illegible]
LEVI DOLBEAR, Président.

CHAUSSURES!
Chaussures! Chaussures!
Vissées et Cousues.
IMPORTANTE CONSIGNATION.
300,000 paires
[illegible]
DRAPEAU ROUGE.
[illegible]

Restaurants, Hôtels, &c.
Quelque chose de nouveau
[illegible]
Restaurant des Quatre-Saisons.
[illegible]

Cazale, Crooks & Reynaud,
Marchands-Commissionnaires,
NEW-YORK CITY.
[illegible]

JOHN GEO. WAGNER,
[illegible]
Bottes, Souliers et Brodequins
[illegible]

Honduras.
[illegible]

Avis.
Le navire français [illegible]

Restaurant [illegible]
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.
[illegible]

ROBT. E. LEE,
HAT STORE.
[illegible]

Avis aux Mères de Familles.
GRAND DÉBALLAGE
de nouveaux articles de
PREMIÈRE COMMUNION.
[illegible]
LELIEVRE,
[illegible]

Maison établie en 1836.
CASSIDY & MILLER,
Voiliers.
[illegible]
RÉPARATIONS PROMPTES.
[illegible]
CASSIDY & MILLER.

Chaussures!! Chaussures!!
OUVERTURE
DU
NOUVEAU MAGASIN,
LE MAGASIN ROUGE,
[illegible]

PRINTING
EUREKA OFFICE
[illegible] STREET
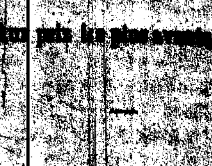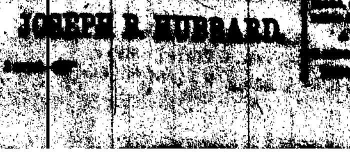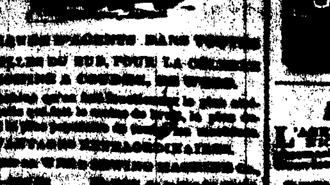
Annales des Trappistes.
[illegible]